



L'édito du président Charly Pirani

Cher(e)s collègues DDEN,

Les Présidents des Délégations que nous avons réunis début juillet avaient partagé avec les administrateurs de l'UDDEN13 leurs préoccupations pour cette reprise des cours qui vient de s'effectuer dans le cadre d'un protocole sanitaire renouvelé. Le rapport élaboré à l'issue des derniers conseils d'école a été transmis à l'IA. Il pointe les difficultés identifiées, il fait aussi état de notre souhait que les liens administratifs avec la DSDEN 13 soient réaffirmés et que, pour plus d'efficacité, la fonction des DDEN soit promue auprès des Directrices et Directeurs des Écoles du département et des responsables des Collectivités locales.

A l'initiative des IEN, les réunions d'installation des DDEN et de la délégation doivent se dérouler avant la fin du mois de septembre. Notre association qui compte un grand nombre de Présidents sortants engagés à nos côtés pour cette nouvelle mandature prendra toute sa place afin que notre expérience soit mise au service de tous les DDEN et de notre École publique.

Ce mois de septembre 2021 est celui de la prise de fonction des nombreux collègues recrutés grâce à la mobilisation de nos adhérents. Ils vont bénéficier d'un accompagnement sur le terrain par leurs pairs afin de compléter la formation dispensée le 11 septembre à Aix.

Cette rentrée rythmée par la présence du Président de la République sur nos terres Provençales, à Marseille, doublée de la campagne de communication autour de la laïcité lancée par le Ministère de l'Éducation nationale, par ailleurs diversement appréciée, ont mis l'École Publique au cœur de projets de grande ampleur. L'annonce d'une contribution de l'État afin de rénover 174 écoles marseillaises insalubres devrait nous rassurer mais l'idée de voir en contrepartie, dès la rentrée 2022, expérimenter un programme ultra libéral pour l'école publique nous inquiète au plus haut point. Les DDEN voient « l'école du futur » un peu différemment !

Il nous appartient de faire en sorte que l'École de demain soit une école accueillante pour tous les élèves et de veiller à ce que le principe de laïcité inscrit à l'article premier de notre Constitution, reste un principe de liberté et de respect d'autrui. Nous aurons à cœur d'aider les enseignants à porter les projets laïcité lors de ce premier trimestre 2021 et notamment autour de la journée du 9 décembre.

Chers amis, l'UDDEN13 peut compter sur une équipe de bénévoles motivés et engagés pour la défense de l'École Publique et sur des futurs Présidents de Délégation disposant de compétences et d'une expérience leur permettant d'être des acteurs de terrain avertis et efficaces dans l'identification des problématiques locales. Je sais que nous pourrons compter sur eux.

Le Conseil d'Administration réuni le 3 juillet au siège de la Boiserie

Objet : faire un bilan du renouvellement 2021-2025 et préparer la rentrée de septembre



Un Conseil d'administration partagé avec des Présidents de délégations

Le Conseil d'Administration tenu en présentiel, ouvert aux présidents des délégations, fut pour chacun des participants un rappel de ces moments d'échanges conviviaux restés en suspens durant ces longues périodes de confinement sanitaire. Aussi, au plaisir inégalé des retrouvailles, chacun avait hâte de rentrer dans le vif du sujet.

Les présidents des délégations, invités pour établir un bilan de l'activité des DDEN sur leurs territoires, ont partagé, avec les administrateurs de l'UDDEN 13 leurs préoccupations pour la rentrée scolaire à venir.

Se référant au contexte sanitaire inédit de cette année 2020, chacun a pu ainsi partager des constats de terrain, enrichir les réflexions collectives de leurs interventions en faveur des élèves de leurs communes, questionner sur de possibles façons de se projeter dans les semaines à venir pour permettre à tous les acteurs scolaires une rentrée plus sereine.

Des échanges qui ont eu lieu, il sera retenu les nombreuses interventions portant sur :

1 / La vie des établissements scolaires : effectifs aléatoires ou surchargés au gré des protocoles, enseignants et agents non remplacés, parents mis à contribution pour assurer le suivi scolaire, réductions de locaux suite aux dédoublements de classes dans les REP+, entretien et rénovation des bâtiments en instance d'achèvement ou projets abandonnés ;

2 / Les ambitions ministérielles pour favoriser la réussite des élèves face à la faiblesse de la médecine scolaire : manque de personnels spécialisés pour encadrer les élèves handicapés ou à besoins particuliers, gestion aléatoire des absences d'assistants, visites médicales non assurées, prévention et dépistages non pratiqués ;



Ils ont participé à la rédaction de cette lettre : Jean-Luc Clément, Annie Gab, Jacques Guarino, Marcel Mougin, Charly Pirani, Anne-Marie Vinaixa.

Lettre n°4



Le Conseil d'Administration réuni le 3 juillet (suite)

3 / Les conséquences locales de la mise en œuvre des protocoles sanitaires : fermetures imprévisibles de classes, voire d'école entraînant la désorganisation de la vie des familles, inégalité sociale dans le suivi scolaire des élèves, enseignants et agents absents non remplacés.

Mais de l'avis de tous les participants, il s'est dégagé un consensus autour de la reconnaissance de l'engagement des enseignants et des personnels pour favoriser l'accueil des élèves dans des conditions de sécurité sanitaire.

Dans l'adresse qui sera faite de ces constats au DASEN, l'UDDEN 13 ne manquera pas de renouveler son souhait d'une valorisation auprès des enseignants et des élus locaux, de l'engagement des DDEN pour favoriser la concertation entre les différents acteurs et concourir à la mise en œuvre d'un projet d'accueil scolaire de qualité.



L'UDDEN 13 s'est félicité de l'agrément des 25 nouveaux DDEN, sollicités par ses adhérents.

Certains remplaceront des collègues n'ayant pas renouvelé leur mandat, mais tous vont bénéficier d'un accompagnement sur le terrain par leurs pairs afin de compléter la formation dispensée.

Les membres de la Commission Territoire observent que la répartition des DDEN, dans le département laissera encore des circonscriptions dans lesquelles les DDEN sont encore en nombre insuffisant : 9 délégations seulement obtiennent un ratio du nombre de DDEN/écoles inférieur à 5 (les DDEN visitent en moyenne moins de 5 écoles, ce qui reste concevable pour la mission.)

L'observation de la répartition des DDEN dans les délégations reste très inégale. Même si dans les agglomérations plus importantes, l'effectif des DDEN est plus conséquent, il reste néanmoins encore insuffisant pour satisfaire les besoins.

Ce constat amène la commission Territoire à rechercher les moyens pour améliorer le fonctionnement des délégations sur deux aspects : d'une part pour pallier l'absence, voire la présence unique de DDEN dans les 5 circonscriptions concernées ; d'autre part de rechercher auprès des collègues qui ont expérimenté des stratégies d'organisations locales, comment les mutualiser dans le cadre d'actions de proximité entre délégations limitrophes.

La Commission Territoire devrait prochainement rendre compte de sa réflexion et de ses propositions au Conseil d'administration de l'UDDEN 13

Désignation officielle des DDEN pour la période 2021-2025



L'arrêté individuel du Directeur académique signé le 5 juillet 2021

Article 1er : Au sein de la circonscription, madame ou monsieur est nommé en qualité de délégué départemental de l'éducation nationale, à compter de la rentrée scolaire 2021 pour une durée de quatre ans.

Vincent STANEK, Directeur académique

Le CDEN a validé 127 candidatures
Il a été convenu qu'une liste complémentaire serait à nouveau examinée au CDEN de novembre 2021

Tableau des affectations du 5 juillet par circonscription

Légende

C : Total des communes
D : Total des DDEN affectés

E : Total des écoles
R : Ratio Ecoles / DDEN

Circonscription	C	E (1)	D (2)	R
1 Aix-Sainte Victoire	7	41	16	7,5
2 Aix-Touloubre	6	40		
3 Aix-Vallée de l'Arc	4	39		
4 APCCG	3	23	1	23
5 Arles	4	57	7	8.1
6 Aubagne	2	34	4	8.5
7 Châteauneuf	5	23	0	
8 Gardanne	5	33	2	16.5
9 Istres	3	41	10	4.1
10 La Ciotat	7	39	11	3.5
11 Marignane	3	28	1	28
12 Martigues	2	40	3	13.3
13 Miramas	4	38	2	19
14 Peyrolles	10	24	1	24
15 Saint-Martin-de-Crau	14	37	3	12.3
16 Saint-Rémy	17	48	9	5.3
17 Salon	6	47	2	23.5
18 Trets	12	39	6	6.5
19 Vitrolles	2	45	3	15
20 Marseille-Estaque	1	28	9	3.1
21 Marseille-Madrague		27	2	13.5
22 Marseille-Le Canet		21	0	
23 Marseille-Joliette		25	2	12.5
24 Marseille-Belle de Mai		23	1	23
25 Marseille-Corniche		46	8	5.7
26 Marseille-Mazargues		39	6	6,5
27 Marseille-Huveaune		53	1	53
28 Marseille-Saint Barnabé		37	3	12.3
29 Marseille-Capelette		31	3	10.3
30 Marseille-La Rose		38	12	3.2
31 Marseille-Le Merlan		24	2	12
32 Marseille-Aygalades		27	2	13.5
33 Marseille-Longchamp		27	7	3.9
34 Marseille-Saint Charles		26	9	2.9

(1) Source : informations issues des sites des circonscriptions académiques.

(2) Le total DDEN nommés (127) n'est pas la somme des DDEN affectés dans les 34 circonscriptions, un même DDEN pouvant être nommé dans plusieurs d'entre elles.

L'UD au service de tous les DDEN 13

Les besoins information / formation et assistance sont remontés des délégations en mai et juin.

Le Conseil d'Administration prépare un programme qui corresponde au mieux aux attentes de tous les DDEN basé sur :

> Une assistance personnalisée à l'organisation des délégations

Après le CA élargi du 3 juillet 2021, un Bilan faisant état des préoccupations évoquées dans les Conseils d'école de fin d'année scolaire a été établi à partir des remontées des Présidents sortants. Il a été transmis au DASEN et nous le tenons à disposition des délégations

Nous sommes en contact avec les collègues qui vont prendre des responsabilités afin de les aider.

> Les réunions Information-formation

Cet été 2021 s'est avéré studieux pour la plupart d'entre nous puisque les commissions avaient emporté quelques devoirs de vacances qui ont fait l'objet d'échanges réguliers en guise de cartes postales. Le CA du 4 septembre a validé le « Guide d'accueil » écrit par la commission « accompagnement des DDEN » : un outil à destination des nouveaux DDEN qui sera mis à la disposition de tous nos adhérents via l'Intranet de l'association. Le programme Information / formation du premier trimestre est acté, il sera l'occasion de nous retrouver en visio conférence quelques fois mais aussi souvent que possible en présentiel.

Outre les deux formations organisées pour les nouveaux DDEN à Aix-en-Provence et Marseille (présentation de celle d'Aix ci-contre), une formation laïcité est programmée ainsi qu'un groupe de réflexion sur le bâti scolaire (en visioconférence). A la veille de la rénovation d'un grand nombre d'écoles à Marseille comme sur le département, les DDEN doivent être à même de suivre ces projets qui devront prendre en compte le développement durable et le bien-être de nos enfants.

> Laïcité : la commission se réunira mi-octobre

Afin de s'emparer de l'actualité en cours : disparition de l'Observatoire de la Laïcité et création du "Comité interministériel de la laïcité ; campagne du ministère de l'Education Nationale pour réfléchir à la journée du 9 décembre : cette journée du 9 septembre décembre 2021 sera (très) particulière :

- Ce sera une journée nationale promue par l'Éducation nationale dont le contenu reste à définir.
- L'un des volets pourrait être l'incitation des écoles à participer à cette journée.
- Le « protocole Laïcité » local, du 9 décembre 2020, signé par 65 partenaires de notre département qui ont confirmé leur intérêt, est un bon outil de mobilisation.
- Nous aiderons à la mise en place des projets initiés sur les écoles en mettant à leur disposition les outils et la documentation de l'UDDEN13 en proposant notre présence aux directeurs des écoles que nous suivons.

Questions et réponses sur le 9 décembre, journée de la laïcité :

<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/277613-trois-questions-sur-le-9-decembre-journee-de-la-laicite>

Les rendez-vous de septembre

La réunion des nouveaux DDEN à Aix-en-Provence samedi 11 septembre de 9h à midi

Les nouveaux collègues ont été accueillis à l'école élémentaire la Mareschale pour la première réunion information / formation.

Ses objectifs :

- 1 / Comprendre le sens de la mission du DDEN et hiérarchiser les tâches de la première année ;
- 2 / Connaître les principaux Articles du décret de 2004 et leurs justifications ;

3 / Faciliter l'intégration des nouveaux DDEN dans le réseau des DDEN13 et dans leurs délégations respectives.



Méthode pédagogique :

Alternance d'exposés, de projections vidéo, de questions-réponses laissant une large place à la discussion.

Premier bilan

Les 15 stagiaires sont satisfaits :

- L'ensemble des sujets a été abordé et ils ont eu des réponses à toutes leurs questions ;
- La qualité et l'intérêt des sujets abordés ont été jugés satisfaisants ;
- La connaissance des principaux articles du décret de 2004 est acquise ;
- Un commentaire qui nous a touché « Je suis enthousiaste de démarrer cette aventure avec vous !!! ».

Les réunions de rentrée des délégations, les élections des présidents des délégations

Comme nous l'avons signalé aux nouveaux lors de la réunion information/formation du 11 septembre, les IEN ont reçu copie de leur arrêté de nomination.

Nous leur avons conseillé d'appeler le secrétariat de leur circonscription afin de s'assurer qu'il est bien en possession de leur adresse mail afin de pouvoir recevoir la convocation à la réunion de rentrée qui sera animée par l'IEN. C'est lui qui procédera à l'attribution des écoles que vous suivrez en tenant compte de vos vœux et de votre disponibilité. Il procédera à l'élection du Président et du Vice-président de votre délégation (les DDEN sont regroupés en Délégations, une délégation correspond à une circonscription d'IEN).

Lu pour vous

Laïcité du nouveau !

« L'Observatoire de la laïcité » a été remplacé le 12 juillet par un « Comité interministériel de la laïcité » placé sous le contrôle du Premier ministre. Il réunit les ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale. Aucun délégué interministériel ne sera nommé.

« Les affiches de la discorde »

La dernière campagne sur la laïcité lancée par le ministère de l'Education Nationale le 30 août dernier a été vivement critiquée par les syndicats enseignants, la presse en général et les réseaux sociaux.

Pour découvrir les articles et la position de l'UDDEN13 « [Cliquez ici](#) »

Par leur engagement, ils ont permis de surmonter en grande partie les difficultés qui ont jalonné l'année scolaire 2020-2021 dans nos écoles. Nous leur avons posé cette question :

Comment voyez-vous cette rentrée scolaire 2021-2022 ?

Sur quoi porteront votre attention et vos efforts, quelles seront vos priorités ?

> Patrick Cérent, inspecteur de l'Education nationale responsable de la circonscription de Saint-Martin

« L'Inspecteur est chargé de mettre en œuvre et décliner au sein d'un territoire administratif qu'est la circonscription, la politique éducative arrêtée par Monsieur le Ministre.

Pour cette année 2021-2022, les deux chantiers principaux concernent l'accompagnement des protocoles d'évaluation nationaux CP et CE1 à destination des élèves mais également la structuration de la nouvelle formation continue des personnels autour des plans Français et Mathématiques par le biais d'un dispositif dit "en constellation" ».

> Céline Le Baraillec, directrice de l'école élémentaire les Deux Ormeaux d'Aix-en-Provence

« D'un naturel optimiste, j'ai envie de dire que cette année ne pourra pas être pire que la précédente ! Malheureusement, elle sera probablement encore très fatigante à cause des masques, des fermetures de classes et des protocoles à respecter et qui s'enchaînent.

Il est primordial de redonner aux élèves le goût des apprentissages et de l'effort dans un cadre bienveillant et sécurisant. L'ensemble de l'équipe espère pouvoir relancer des projets qui avaient été suspendus en raison de la crise sanitaire. »

> Patrick Pin, maire de la commune de Belcodène

« Avec l'expérience acquise, nous sommes en mesure de prendre, dès le premier jour de cette rentrée scolaire 2021-2022, toutes les dispositions pour assurer à nos enfants la sérénité dont ils ont légitimement besoin pour appréhender cette nouvelle année scolaire, en conjuguant sécurité sanitaire et éducation républicaine.

Tous nos efforts porteront sur une maîtrise parfaite de cette crise sanitaire afin qu'elle ne soit plus en mesure de polluer l'environnement de nos enfants **et leur permettre ainsi de recevoir pleinement l'éducation qui leur est due. La priorité sera de revenir à une vie scolaire normale en anticipant et maîtrisant les éventuels effets de cette pandémie. »**

> Sandrine Gizard, parent d'élèves dans les écoles du Logisson de Saint-Martin-de-Crau

« Il est malheureusement impossible de ne pas parler de la Covid 19. Nous commençons à savoir vivre avec. Et fort heureusement cela paraît plus souple cette année si nous ne parlons pas de vaccin pour les enfants. Restons positif !!!

Je suis très attachée à la sécurité ainsi que par la qualité d'enseignement, dont nous bénéficions depuis des années. Je mets donc, au service de chacun, mes petits moyens personnels, ma réflexion et **je continuerai à être en constante concertation avec les autres membres parents délégués pour que la sécurité dans les écoles et la qualité d'enseignement soient toujours au mieux. »**

> Jacques Guarino, DDEN président de la délégation Marseille Aygalades

« La mission du DDEN porte notamment sur le « bien-être » à l'école, citons l'état des locaux et les travaux, la sécurité, l'hygiène, le chauffage, l'éclairage, les équipements sportifs et culturels et aussi le « bien-vivre » dans l'école pour tout ce qui touche à la vie scolaire, citons la restauration, les transports, les activités de loisirs à l'école, les projets culturels.

Cette année 2021-2022, je me concentrerai sur le respect des valeurs universelles qui fondent notre société, sur le respect des différences, sur le soutien de ceux qui agissent pour le bien de l'enfant ».

Les DDEN de Sénas et de Ventabren ont suivi avec attention la construction des nouvelles écoles publiques décidées par les municipalités. Depuis la rentrée des élèves fréquentent ces écoles aux locaux modernes et accueillants. Quelles sont ces écoles laïques nouvellement construites ?



Le groupe scolaire Marcel Pagnol - Simone Veil à Sénas est prévu pour 7 classes maternelles et 7 élémentaires. Il y a 2 salles polyvalentes de 300 m² chacune. Il permet de regrouper dans un même établissement les enfants d'une même famille qui sont scolarisés à Sénas.

Maurice Joly DDEN affecté aux écoles de Sénas : « C'est toujours un moment très émouvant d'assister à l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire. La qualité des espaces est à souligner. Enseignants et élèves bénéficieront d'un cadre de vie qui aura des retombées positives sur l'instruction des enfants. »

Le groupe scolaire Jean d'Ormesson à Ventabren est dimensionné pour accueillir à terme 280 élèves dans 4 classes maternelles et 6 élémentaires.



Sandra Parat présidente des parents d'élèves : « C'est avec joie que les familles concernées ont pu découvrir la nouvelle école. Avant tout dans l'attente d'une solution pour désengorger le groupe scolaire Edouard Peisson, les parents ont été agréablement surpris par ce bâtiment bien pensé : les classes sont grandes et lumineuses, tournées vers l'intérieur et donc non visibles depuis l'extérieur, certaines offrent une belle vue sur le village. Les équipements sont de qualité : salle informatique, bibliothèque, deux salles de motricité, piste d'athlétisme, mini stade et même un potager ! Le tout dans un parc arboré et fleuri. La rentrée a été bien organisée et s'est déroulée dans le calme et sans pleurs, sous les yeux de la nouvelle directrice et d'une équipe enseignante jeune et dynamique ! »